

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS
TRANSPARENCE - EQUITE - PROBITE

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

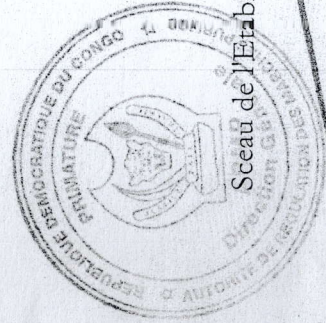
ATTESTATION DE PAIEMENT DE LA REDEVANCE N° 03412028

A LA SOCIETE GENERALE KAZADI MWANA SERVICE (EGKMS) Sari.

Après avoir reçu le contrat du marché relatif au réaménagement et réfection du stade à Mpala, conclu avec la Chefferie des Bayeke, pour un montant total hors taxe dollars américains deux cent vingt-huit mille cinq cent quatre-vingt, septante-quatre centimes (USD 228 580,74) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains mille six cent (USD 1 600), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 09/02/2026

Directeur Administratif et Financier



Sceau de l'Établissement

0000034